



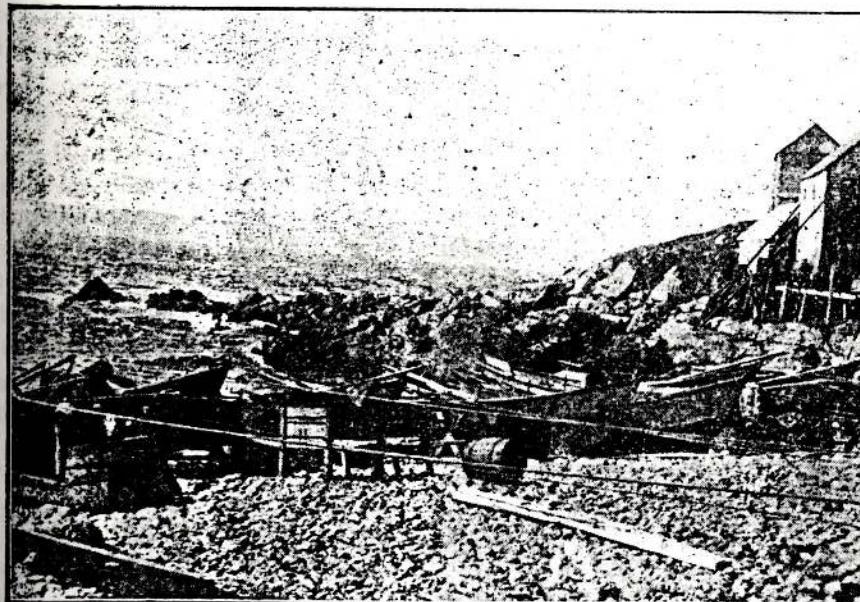
ILES ST PIERRE ET MIQUELON

LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

JUILLET-AOUT 1949

(26^e année. — No 307)



L'Anse à Brossard.

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements : } St Pierre : 50 f. ; France : 75 f
} Canada: 100 f ; Etranger: 120 f



Service paroissial et Renseignements divers

Quelques changements ayant été apportés dans le service paroissial, prière de relire les renseignements suivants et de s'y conformer.

SÉCRÉTARIAT DE LA PAROISSE.— (Messes, baptêmes, mariages, funérailles, papiers divers).— Le matin de 9 h. à 11 h.— Demander le Père de garde ; il y en aura toujours un le matin.

CONFÉSSIONS.— Le matin avant la messe, un des Pères se trouve à l'Eglise à son confessional. — Le samedi les confessions commencent à 5 h. 30, ainsi que la veille du 1^{er} vendredi du mois. — La veille des grandes fêtes les confessions commencent à 3 h. ; dans ces cas là un avis est donné le dimanche précédent. Le mercredi les Pères sont également à leur confessional à 4 h. pour les enfants des écoles qui peuvent ainsi venir se confesser après la classe.

BAPTÈMES.— Ils peuvent avoir lieu tous les jours, à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille*.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit légitime et que le baptême ne tarde pas trop.

Choisissez pour vos chers enfants de beaux noms de saints, pas d'autres.

Le baptême privé, appelé aussi ONDUIEMENT, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort ; les cérémonies omises doivent être supplées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE.— L'un d'eux doit avoir achevé sa treizième année (*On accepte que l'autre soit un peu plus jeune : Catéchisme préparatoire*).— Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur ». Mais pour que le parrain choisi soit vraiment parrain, il faut qu'il ait été avisé qu'on l'a choisi comme parrain et qu'il ait déclaré consentir à être représenté par une autre personne.

MARIAGES.— **Au moins QUINZE JOURS AVANT**, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE.— Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules d'ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES.— Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES.— Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.



Calendrier du Mois d'Août 1949

- 1 Lundi.— St Pierre es-liens.
2 Mardi.— St Alphonse de Liguori.
3 Mercredi.— Invention de St Etienne.
4 Jeudi.— St Dominique.— Le soir à 8 h., Heure Sainte pour les Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.
5 Vendredi.— Dédicace de la Basilique de Ste Marie aux Neiges.— Premier vendredi du mois.— Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.
6 Samedi.— Transfiguration de Notre-Seigneur.— A 6 h., chapelet et Salut.
7 Dimanche.— 9ème après la Pentecôte.— A 6 h., communion mensuelle des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.
8 Lundi.— St Cyriaque et ses compagnons martyrs.
9 Mardi.— St Jean-Marie Vianney, curé d'Ars.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.
10 Mercredi.— St Laurent.
11 Jeudi.— S. S. Tiburce et Suzanne, martyrs.
12 Vendredi.— Ste Claire.
13 Samedi.— Vigi e anticipée de l'Assomption.— Confessions de 5 h. à 7 h. et ensuite à 8 h.
14 Dimanche — 10ème après la Pentecôte.
15 Lundi.— Assomption de la Très Ste Vierge.— Fête d'obligation.— Fête patronale de la France — 6 et 7 h. 30 messes basses.— A 10 h., Grand'Messe pontificale.— A 2 h. Vêpres, Procession et bénédiction du T. S. Sacrement.
16 Mardi.— St Joachim.
17 Mercredi.— St Hyacinthe.
18 Vendredi.— St Jean Eudes.
20 Samedi.— St Bernard.
21 Dimanche.— 11ème après la Pentecôte.— Pèlerinage à Savoyard.
22 Lundi.— Fête du Coeur Immaculé de la Ste Vierge.
23 Mardi.— St Philippe Benitie.
24 Mercredi.— St Barthelemy, apôtre.
25 Jeudi.— St Louis.
27 Samedi.— St Joseph Calasance.— A 7 h., messe des Enfants de Marie.
28 Dimanche.— 12ème après la Pentecôte.— Pèlerinage à Galantry.
29 Lundi.— Octave de la fête du Coeur Immaculé.
30 Mardi.— Ste Rose de Lima.
31 Mercredi.— St Raymond Nonnat.

Calendrier du mois Septembre

- 1 Jeudi.— St Egide.— A 8 h., Heure Sainte des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.
2 Vendredi.— 1er du mois.— Le soir à 8 h., Office en l'honneur du Sacré Cœur.
4 Dimanche.— 13ème après la Pentecôte.— A la messe de 6 h., com. mens. des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.
5 Lundi.— St Laurent Justinien.



- 8 Jeudi.— Nativité de la Sainte Vierge.— A 6 h., Chapelet et Salut.
9 Vendredi.— St Pierre Claver.
10 Samedi.— St Nicolas de Tolentino,
11 Dimanche.— 14ème après la Pentecôte.
12 Lundi.— Fête du St Nom de Marie.
14 Mercredi.— Exaltation de la Ste Croix.
15 Jeudi.— N. D. des Sept Douleurs.— A 6 h., chapelet et Salut.
16 Vendredi.— S. S. Corneille et Cyprien.
17 Samedi.— Impression des Stigmates de St François.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.
18 Dimanche.— 15ème après la Pentecôte.
19 Lundi.— St Janvier et ses compagnons martyrs.
20 Mardi.— St Eustache et ses compagnons martyrs.
21 Mercredi.— St Mathieu.— Quatre Temps, *jeûne et abstinence*.
22 Jeudi.— St Thomas de Villeneuve.
23 Vendredi.— St Lin.— Quatre-Temps, *jeûne et abstinence*.
24 Samedi.— N. D. de la Merci.
25 Dimanche.— 16ème après la Pentecôte.
26 Lundi.— S. S. Cyprien et Justin.
27 Mardi.— S. S. Cosme et Damien.
28 Mercredi.— St Wenceslas.
29 Jeudi.— St Michel, archange.
30 Vendredi.— St Jérôme.

Pour lui permettre de continuer la remise en état de l'Eglise et des bâtiments de la Préfecture. Monseigneur a l'intention de faire une KERMESSE ou vente de charité avec jeux, au mois de décembre. Il avertit dès maintenant pour que l'on puisse à loisir préparer quelques travaux et il sera reconnaissant à tous les amis de St Pierre qui se trouvent en France, au Canada ou aux Etats-Unis qui voudront bien contribuer au succès de cette entreprise par leurs envois,

La Bibliothèque Paroissiale de St Pierre et celle de Miquelon seraient très reconnaissantes aux personnes qui voudraient leur faire don de numéros de « BONNES SOIRÉES » de n'importe quelle année. — Prière de les remettre à l'Imprimerie du Foyer Paroissial.
Merci.

A VENDRE

Un FOURNEAU de cuisine
S'adresser chez M. Gilbert CASTAING

Actes Paroissiaux

(DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1949)



BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise.

Le 16 juin, BRIAND Jean-Claude ; Parrain : François ROBERT Marraine : Antoinette Théberge.— *Le 24*, DIBARRAT Joseph-Jean Baptiste ; Parrain : Joseph Etcheverria ; Marraine : Marie-Joséph Dibarrat.— *Le 26*, DETCHEVERRY Michel-Hubert ; Parrain : François Broquevielle-Briand ; Marraine : Eva Detcheverry.— LALANNE Robert-Edouard ; Parrain : Edouard Mouge ; Marraine : Lucienne Cros.— LE MOINE Jeannine-Elia ; Parrain : Eugène Champdoiseau ; Marraine : Alexandrine Guillaume.— *Le 3 juillet*, GRUOT Annie-Michèle ; Parrain : Pierre Chouffier ; Marraine : Jacqueline Ollivier.— *Le 5*, LE SÉNÉCHAL ; Michel-Pierre ; Parrain : Pierre-Marie Le Sénéchal ; Marraine : Anne-Marie Bouvier.— *Le 7*, LE GALLOUDEC Viviane-Edmonde ; Parrain : Noël Mahé ; Marraine : Jeanne Pike.

MARIAGES— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement

Le 18 juin, Louis ARTHUR et Laure MARCADET.— *Le 25*, Guy CLECH et Suzanne LANDRY.— *Le 28*, Louis LEGENTIL et Marie Thérèse URTIZBÉRÉA.

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 18 juin, Joseph ARTOIS, 36 ans.— *Le 28*, Alfred COUETIL, 59 ans.
Le 9 juillet. Jeannette PINSON, 67 ans. - *Le 15*, Claire HEUDES, 38 ans.

Mademoiselle Marie Le Trocquer, M. et Mme Claude Le Trocquer, M. et Mme Auguste Le Trocquer et Mademoiselle Marie-Louise Fontaine remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

La famille Haran remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son deuil récent.



Pour suivre la vie de l'Eglise

MOIS d'AOUT

A partir du dixième dimanche après la Pentecôte, l'Eglise se présente à nous dans la liturgie sous l'aspect de la société divine définitivement établie pour assurer à la religion surnaturelle son action efficace, son influence bienfaisante sur l'humanité entière. Même après la promulgation officielle de la Loi évangélique au jour de la Pentecôte, tant que le temple de Jérusalem demeurera debout, les Juifs pouvaient contester aux Apôtres le droit de fonder au nom de Dieu un nouveau culte. Mais le temple de Jérusalem une fois détruit, la religion judaïque fut dans l'impossibilité de continuer ses sacrifices. Seule l'Eglise de Jésus-Christ, avec la Messe, représentation et continuation du sacrifice du Calvaire, devint un centre de vie et d'activité spirituelle pour la conversion et la sanctification des hommes jusqu'à la fin des temps. Il n'y a plus à établir de parallèle entre la Synagoguë et l'Eglise catholique : tout dans notre liturgie va refléter désormais la stabilité de l'Eglise, son union avec Dieu, la mise en œuvre des moyens surnaturels de sanctification dont elle dispose sous les formes les plus variées.

10ème dimanche après la Pentecôte.

L'Evangile rappelle au chrétien la grande règle de l'humanité : « Qui-conque s'élève sera abaissé, quiconque s'abaisse sera élevé. » Telle est la conduite de Dieu à l'égard de l'homme, car le Seigneur résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles.

11ème dimanche après la Pentecôte.

Le fait dominant qui frappe l'attention dans la liturgie de ce dimanche est la vocation des Gentils, c'est-à-dire l'appel adressé par Dieu à tous les peuples de la terre pour les inviter à prendre part au bénéfice de la Rédemption. Le sourd-muet de l'Evangile représente tout le monde païen : amené au Christ par les Apôtres, il a trouvé près de lui la guérison de ses infirmités.

12ème après la Pentecôte.

Après avoir célébré, au dimanche précédent, la vocation des Gentils, après y avoir rappelé les motifs de crédibilité invoqué à l'appui du grand miracle de la Résurrection, la liturgie de ce dimanche établit la perfection de la Loi nouvelle et la supériorité du ministère évangélique sur le credo de la Loi ancienne.



La perfection de la Loi nouvelle consiste dans le commandement de la charité, qui s'adresse à tous et qui renferme en même temps l'amour du prochain, sans exception de personnes, sans distinction entre Juifs et Gentils. Le Sauveur rappelle cet admirable précepte au docteur de la loi, dans la parabole du bon Samaritain et le lui propose comme la perfection de l'Evangile.

MOIS de SEPTEMBRE

13ème dimanche après la Pentecôte.

Le passage évangélique lu à la messe raconte la guérison miraculeuse de dix lépreux opérés par Notre Seigneur. Ces lépreux représentent dans la circonstance, tous les hommes atteints de la lèpre du péché originel, leur guérison les fait entrer tous dans l'Alliance avec Dieu.

14ème dimanche après la Pentecôte.

La liturgie appelle ce dimanche, le dimanche des deux maîtres : on y lit, en effet, à l'Evangile, le passage où Jésus nous déclare qu'il est impossible de servir deux maîtres à la fois. Les autres lectures de ce dimanche se rapportent au même enseignement ; elles nous rappellent comment, ici-bas, nous nous trouvons en présence de deux adversaires dont notre âme est l'enjeu ; comment, dès lors, nous sommes dans la nécessité de prendre un parti et de lutter pour rester fidèles à l'alliance contractée entre notre âme et Dieu.

15ème dimanche après la Pentecôte.

Le récit de la résurrection du fils de la veuve de Naïm paraît pour la seconde fois dans l'année liturgique. Une première fois on le trouve dans le temps du Carême, où il symbolise la résurrection du pécheur rendu à la vie surnaturelle par les larmes de la pénitence et par l'effet de la miséricorde du Seigneur. Au temps de la Pentecôte, la veuve de Naïm pleurant la mort de son fils figure l'Eglise, cette mère désolée qui pleure sur la mort de ses enfants, victimes du péché et des morsures du démon.

16ème dimanche après la Pentecôte.

La liturgie de ce seizième dimanche a pour objet de demander l'union de l'âme avec Notre Seigneur Jésus-Christ. Dans les dimanches précédents, elle nous a retracé le tableau de la lutte entre la chair et l'esprit, et indiqué les moyens de dompter la chair en opérant les œuvres de l'esprit. Après cette lutte et la victoire assurée à l'esprit, il convient qu'on



nous propose l'union désirable de l'âme avec Jésus son libérateur. Cette union nous est présentée dans l'Evangile sous la forme d'un festin nuptial. Jésus-Christ est l'époux de nos âmes ; l'âme qui lui est unis goûte dans cette union toutes les douceurs surnaturelles, vit dans l'abondance des grâces, savoure avec délice les joies spirituelles.



ECHOS du MOIS

Mercredi 15 juin. -- Arrivée de deux chalutiers portugais le « Joao Alvarez Fagundes » et le « Pedro de Barcelos », ce dernier devant prendre 8000 quintaux du premier.

Jeudi 16. -- Le travail de transbordement commence à bord des portugais.

Vendredi 17. -- Arrivée du « Miquelon ».

Samedi 18. -- Arrivée de l'« Aventure » ramenant quelques malades des Bancs.

Dimanche 19. -- Solennité de la Fête-Dieu, elle est favorisée par un temps superbe, et la procession peut avoir lieu, il n'y en avait pas eu l'année dernière. C'est le matin que l'on sort, l'assistance est nombreuse et suit avec piété le Saint Sacrement au reposoir des religieuses, à celui du Saspi, complètement renouvelé et d'un bel effet, puis à celui du square Joffre.

Lundi 29. -- Le « Miquelon » fait le courrier de Langlade et Miquelon à la place du « Béarn » toujours immobilisé. L'« Aventure » part pour une courte tournée sur les Bancs avant d'aller au Canada. Un avion arrive de Gander pour quelques jours. Il doit donner des baptêmes de l'air, les inscriptions sont nombreuses. L'envolée coûte 3 dollars pour dix minutes.

Mardi 21. -- Arrivée du « Téméraire ». Passage de l'avion postal. Départ du « Miquelon » avec le médecin-chef, M. Hodoyer, qui rentre en France.

Jeudi 23. -- Arrivée de la vedette à moteur « Petit Cancalais » avec un nouvel équipage pour le « Téméraire », l'ancien doit rentrer en France pour embarquer sur un nouveau grand chalutier.

Vendredi 24. -- Départ des deux chalutiers portugais. Les équipages ont fait une excellente impression par leur bonne tenue, et eux-mêmes repartent enchantés de l'accueil sympathique qu'ils ont trouvé ici.

Deux autres Portugais arrivent à leur tour le « Senhor dos Marcantes » et le « Senhora das Caderas ». Ils vont également transborder leur poisson l'un sur l'autre.



Samedi 25.— Le « Petit Cancalais » repart avec l'ancien équipage du « Téméraire », qui lui-même part dans l'après-midi. L'avion de Gander après cinq jours bien employés à donner des baptêmes de l'air et plusieurs atterrissages sur la dune de Langlade, part à Miquelon pour y tenter aussi un atterrissage, il réussit. Mais le vent s'étant levé et soufflant dans une direction défavorable, l'avion essaie un départ mais reste pris dans le terrain trop mou. Ce qui donne au pilote et aux passagers le plaisir d'une petite villégiature à Miquelon.

Dimanche 26.— Le temps est sombre et humide dans la matinée et il est inutile de préparer les reposoirs pour la deuxième procession du St Sacrement qui devait avoir lieu aujourd'hui. Dans l'après-midi la pluie tombe. L'année prochaine la première procession aura lieu sur le parcours qui n'a pu être fait aujourd'hui.

Lundi 27.— L'avion arrêté à Miquelon peut repartir aujourd'hui et arrive dans la soirée.

Mardi 28.— L'avion repart à Gander.

Mercredi 29.— Départ du « Miquelon » pour Halifax.

Vendredi 1er juillet.— Départ des deux chalutiers portugais.

Samedi 2.— Arrivée du « Keltic » avec du bétail et des marchandises diverses.

Lundi 4.— Arrivée du « Miquelon ».

Mardi 5.— Passage de l'avion postal.

Jeudi 6.— Départ du « Miquelon ».

Vendredi 8.— Arrivée de l' « Avant-Garde ».

Dimanche 10.— Passage du « Blue Seal ».

Mercredi 13.— Arrivée du bateau-câble « Pierre Picard ». L' « Avant-Garde » termine sa livraison de 4800 quintaux. Le soir à la radio Monsieur le Gouverneur Moisset dit au revoir à la population qu'il doit quitter pour un congé de convalescence de trois mois. Il remercie tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche pendant les dix-huit mois qu'il vient de passer dans nos îles,

Jeudi 14.— La fête nationale se passe avec les réjouissances habituelles, joie surtout pour les enfants que cette animation amuse et qui se promènent avec des chapeaux de papier de toutes les couleurs et des ombrelles qu'on arbore malgré une brume qui mouille un peu.

Nos îles sont favorisées depuis quelque temps d'un temps exceptionnellement beau — mais malheureusement la pêche n'est pas bonne, malgré le capelan qui sans être abondant, semble être suffisant pour la boîte.

Mouvements des Passagers.— Le 9 juin, Arrivés par avion, venant du Canada : M.M. G. Landry, L. Hacala, H. Gautier ; Mme A. Bourque.—



Partis par ce même avion à destination du Canada : M.M. V. Gaulier, M. Briand, R. Briand.— Par le « Miquelon » : M. Jh. Chesnel.

Le 10, Arrivé par vapeur « Keltic » venant du Canada ; M. M. Deschamps.

Le 11, Partis par le « Blue Seal » à destination de Terre-Neuve : M.M. M. Girardin et A. Lelay.

Le 15, Arrivés par « Blue Seal » venant du Canada : M.M. M. Girardin, A. Briand, A. Cointet.

Le 17, Arrivés par « Miquelon » venant du Canada : M. Em. Ruault ; Mme Cointet et 1 enfant ; Mlle M. Lafitte.

Le 20, Arrivée par *avion* Mlle F. Le Hors.

Le 21, Partis par « Miquelon » à destination du Canada : M.M. G. Hodoyer et A. Dauphinée.— Arrivés par *avion* venant du Canada : M.M. F. Thélot, L. Andrieux, R. P. A. Gilbert ; Mme F. Thélot et Mlle M. Andrieux.— Parti par *avion* à destination du Canada : M. L. Hacala.

Le 24, Arrivés par « Miquelon » venant du Canada : M.M. L. Hardy, V. Gautier,

Le 29, Partis par « Miquelon » à destination du Canada : M. Maucotel ; Mmes F. Maucotel, M. Dufresne, H. Patten, G. Foot ; Mlles M. Forsey, J. Foot, B. Foot.

Le 4 juillet, Arrivés par « Miquelon » venant du Canada : M.M. B. Orsini, L. Massey, A. Briand, M. Briand, Ch. Girardin, A. Piercy, E. Legentil, E. Legentil, fils, L. Thébault, J. Andrieux ; Mmes Th. Briand, Ch. Girardin, Eug. Legentil ; Mlles P. Robert, R. Robert, I. Girardin, C. Girardin.

Le 5 juillet, Arrivés par *avion* venant du Canada : M.M. P. Guibert, H. McDonald, R. Newman ; Mlle E. Frances.

Le 6, Parti par *avion* à destination du Canada : M.M. R. Fitzgerald, L. Kello, P. Légasse, M. Girardin, Ch. Foot, S. Foote, J. Hickman, L. Dodeman ; Mmes Fitzgerald, J. Kello, A. Bourque, P. Légasse, Daireaux, S. Stoodley ; Mlle B. Parsons.— Arrivés par « Keltic » venant de Terre-Neuve : Mmes R. Steven et L. Cochrane.

Le 8, Partis par « Miquelon » à destination du Canada : M.M. H. McDonald, L. Thébault, J. Ledu.

Le 14, Arrivés par « M-quilon » venant du Canada : M.M. E. Léon, J. Morissette, R. Morissette, R. Ahier, E. Ahier, B. Ahier, W. Hutton, ; Mmes M. Morissette, D. Hutton, S. Bomfield ; Mlles M. Cleworth, R. et B. Bamfield.

Le 16, Arrivés par *avion* venant du Canada : M.M. F. Bimel, M. Deziel, E. Téletchéa, M. Girardin, M. Leroux, D. Laurelli, député, C. et C. Laurelli, X. Lafourcadre ; Mmes G. Deziel, D. Laurelli, W. Gardner, H.



Patten, M.-L. Lafourcade. — Partis par ce même avion à destination du Canada : M.M. le Gouverneur Moisset, R. Moisset, E. Tilly, L. Tilly, G. Planté, B. Legentil, B. Carricart. R. Newman ; Sœurs St Jacques et Suzanne ; Mmes Moisset, E. Tilly, G. Planté ; Mlles C. Moisset, M. et M. Tilly, F. Buch,

Le 17, Partis pour « Miquelon » à destination du Canada : 30 Scouts de France et leur aumonier ; M.M. Y. Mobuchon, P. Samson, P. Le-suif ; Mme A. Jauréguiberry ; Mlles A. Lebuf, M. Cleworth.

Certificat d'études et Brevet.

Le grand évènement scolaire de nos îles a eu lieu la dernière semaine de juin et la première de juillet. En voici les résultats, par ordre de mérite.

Abréviations : E. P. = Ecole publique ; Col. = Collège ; Pens. = Pensionnat ; S. C. = Sainte Croisine.

CERTIFICAT

GARÇONS : Aurélien Claireaux, *mention Très Bien*; Col., Paul Cormier, *mention Bien*, Miquelon, Michel Paturel, *mention Bien*, Col., Jean Teletchea, E. P., Gérard Claireaux, E. P., Henri Paturel, Col., Roger James, Col., Robert Démontreux, E. P., Jean Lebailly, Col., Jean Haran, Col., Marcel Disnard, E. P., Jacques Detcheverry, Col., Michel Roulet, E. P., Georges Foliot, E. P., Norbert Hacala, E. P., Hubert Grignon, E. P., Victor Lemétayer, Col., Paul Arnaud, E. P., Guy Robert, E. P., Yves Nicolas, E. P., Guy Jugan, Ile-aux-Marins, Jean Tillard, Miquelon, Elie Claireaux, Col., Jean Kello, Ile-aux-Marias, Guy Roulet, Col., Antoine Dodeman, Ile-aux-Marins.

FILLES : Suzanne Gouttière, *mention Bien*, S. C., Solange Robert, Pens., Liliane Lapaix, E. P., Thérèse Goicoetchea, E. P., Rita Ollivier, S. C., Marie-Ernesta Tilly, Pens., Madeleine Champdoiseau, E. P., Marie Jackman, Pen., Rose-Marie Thélot, Pens., Georgette Detcheverry, Miquelon, Marie-Joseph Michel, Pens., Rita Olano, Pens., Paule Briand, S. C., Yvette Vidal, S. C., Françoise Lafitte, S. C., Suzanne Olaïsola, E. P., Anita Plaa, E. P., Thérèse Jugan, S. C.

BREVET

GARÇONS : René Moisset, E. P., René Pouplain, E. P., Robert Girardin, E. P., Philippe Planté, Col., Bernard Carricart, E. P., Max Morazé, E. P., André Hebditch, Col.

FILLES : Rolande Josserand, E. P., Cécile Orsiny, Pens., Gabrielle



Roblot, Pens., Geneviève Salomon, Pens., Christiane Tillard, Pens., Odile Girardin, Pens., Thérèse Poirier, Pens., Françoise Ruelland, Pens.



Promenades aériennes à St Pierre et à Miquelon

Au début de juin, la Nfld Airways, branche de la Maritime Central Airways (M. C. A.) annonçait par radio, l'arrivée prochaine à St Pierre d'un avion, mis à la disposition des personnes désirant prendre le « baptême de l'air ».

Le lundi 14, l'appareil annoncé se posait impeccablement sur la piste. Une telle maîtrise chez un pilote qui affrontait pour la 1^{re} fois un terrain masqué et court, qui effectuait avec une telle aisance un atterrissage plutôt difficile ne pouvait qu'inciter à la confiance ceux qui projetaient le survol de l'île. Instructeur d'avion de bombardement pendant la guerre, le capitaine Fleming est pilote de la M. C. A. depuis 2 ans et vient d'être récemment promu capitaine dans cette compagnie. Cette garantie fut confirmée par la prudence consommée et par l'infatigable bonne grâce avec lesquelles il se plut à satisfaire les groupes qui, tout le long de trois ournées ensoleillées, se pressaient aux abords de la piste, avides de connaître les émotions, les surprises et les joies de la navigation aérienne.

Désireux de se rendre compte personnellement des possibilités d'atterrissement Nord-Sud, à Miquelon même, le pilote, accompagné de M. H. Gautier, représentant de la C^{ie}, et de son épouse, accomplit, mercredi après-midi, un vol de reconnaissance qui lui permit de préjuger favorablement du terrain conseillé.

Le lendemain, l'appareil se posa sur la plage de Langlade où la jeep de Miquelon vint prendre les visiteurs pour les conduire sur le terrain survolé la veille. Après un examen rapide, le capitaine Fleming déclara qu'avec un balisage sommaire, il estimait pouvoir se poser. Dès lors M. le Délégué et M. le Maire se concertèrent pour réunir main d'œuvre et matériel nécessaires à l'installation d'une piste très dégagée et marquée en ses points critiques de pavillons blancs.

Pendant ce travail, le pilote et le représentant de la C^{ie} étaient reconduits à Longlade d'où ils revinrent survoler Miquelon. Après deux « tests » du terrain, à la vitesse de 200 milles, dans les deux sens, l'appareil rassuré se posa sur la piste improvisée, avec une parfaite aisance, à la joie de la population accourue et à la satisfaction évidente du pilote et du représentant de la C^{ie}.

Un champagne d'honneur, pour marquer l'événement, fut servi chez



M. le Maire qui eut la délicate attention d'offrir, en souvenir, un petit drapeau français au capitaine Fleming, le premier aviateur qui atterrit sur le sol de Miquelon.

Deux heures après, l'appareil, avec quelques passagers, s'envolait vers St Pierre, laissant les Miquelonnais, les yeux largement ouverts aux révélations de la nouvelle piste créée par eux.

Peut-on tout lire ?

Les cercles d'études d'Angers ont publié un rapport sur les effets pernicieux des lectures. Nous sommes heureux d'en publier de larges extraits :

.... Les meilleurs critiques nous disent qu'un adulte n'est ni mieux ni pire pour avoir lu ceci ou cela ; des directrices de « Foyers d'étudiantes » posent avec calme cette affirmation incroyable : « Evidemment, toutes nos enfants ont lu le dernier « prix Goncourt », mais je vous assure que « ça ne leur fait rien du tout ». Moi, dit un homme sérieux, notamment catholique, je ne raisonne jamais ni un livre ni un film : bon, mauvais, je constate. « Que voulez-vous que ça me fasse ? »

C'est entendu : rien ne fait plus rien à rien. Seulement, il n'en demeure pas moins que les hommes et les femmes ne sont tout de même pas tous réduits à ce degré de « monstruosité », qu'aucune de leurs facultés ne joue plus. Ces facultés existent, quoi qu'on en dise, — mais, à force de les surexciter, on en a usé la finesse. Pour qu'elles soient mises en action, il leur faut chaque jour un excitant nouveau, qui bientôt demeure également insuffisant. Alors, les facultés majeures, celles qui devraient commander : la conscience et la raison, sont, en effet, tellement oblitierées qu'elles n'influencent plus les facultés inférieures et que l'homme est à ses instincts et à ses passions. Et alors on peut dire, en effet, sous un certain angle, que rien ne fait plus rien à rien.

Nous disons bien sous un certain angle, parce qu'à la vérité, ce slogan, considéré froidement devant les réalités de la vie, en endoctrinant à faux tout un monde, a eu et aura, de plus en plus, des conséquences dont beaucoup se refusent à reconnaître l'extrême gravité.

Que nos amis questionnent ceux qui vivent dans le monde intellectuel, ou artistique, ou cinématographique, ou encore, et peut-être davantage, dans le monde social et politique. Qu'ils se renseignent près de ceux qui, dans ces différents milieux, portent des responsabilités. De tous côtés, on leur répondra par des faits.

On leur dira qu'il se confirme que le nombre des suicides qui ont suivî l'emprise philosophique de Sartre est tout simplement effrayant ; que



l'immoralité et l'amoralité les plus éhontés montent tous les jours en proportion de l'influence d'une littérature et d'un cinéma qui en diffusent l'attrait ; que certains crimes en relèvent directement, preuves en main — et ces preuves, on peut les donner ; — que les œuvres sociales les plus dangereuses et les plus criminelles — comme en Hongrie — reposent sur une philosophie et des programmes et des réalisations, œuvres de penseurs et d'écrivains lues et étudiées avec la dernière imprudence ou, mieux, avec passion ; que des journaux, et surtout des hebdomadaires pornographiques, enlisent toute une jeunesse dans la boue, sans que les avertissements puissent déprendre cette jeunesse des attractions « ignobles » de cette presse à gage... puisqu'il est convenu « que tout cela ne lui fait rien ».

Seulement, la pourriture envahit les corps et les âmes ; de récents rapports, au sujet des œuvres de jeunesse, donnent des détails, dont certains esprits qui pensent encore se déclarent « horrifiés ». Un prêtre voit, avec quelle douleur, se « pourrir » de jeunes hommes avec cette littérature « hebdomadaire » qu'il est convenu de dire inoffensive ; et les vices contre nature (montés en épingle côte à côte avec la perverse réclame du prix Goncourt et l'écoeurante reproduction d'une soirée « parisienne »), dans un hebdomadaire à grand tirage, d'ailleurs condamné par son Exc. l'évêque de Marseille, se répandent avec une rapidité et une intensité qui semblent devenir internationales....

L'Office des Etudiants d'Outre-Mer.

L'Office des Etudiants d'Outre-mer (O. E. O.) 18 rue Cassette, Paris 6^e a été fondé en 1847. Il est rigoureusement a-politique et s'adresse à tous les étudiants d'Outre-mer sans distinction de religions. Il est administré par un conseil d'administration dont font partie, notamment, le Docteur Aujoulat, député du Cameroun, le R. P. Gervain, le R. P. Braun, du Secours Catholique.

Son but est d'accueillir les étudiants d'Outre-mer qui viennent poursuivre leurs études en France, et de leur rendre aussi fructueux que possible leur séjour en Europe. Dans cette intention l'O. E. O. essaye de faire recevoir les étudiants dans des familles françaises.

La médisance, c'est comme une grêle qui ruine, dans un jour et même en beaucoup moins de temps, l'ouvrage de vingt années de travaux, de précautions, de mesures.

BOURDALOUÉ



L'Année Sainte

S.S. Pie XII, après avoir longtemps réfléchi et prié, se décida à l'occasion de la fête de son patron, St Eugène, le 2 juin 1948, à annoncer au monde catholique que la vingt-cinquième Année Sainte de l'histoire de l'Eglise serait célébrée, avec la grâce de Dieu, en 1950.

Une telle décision, dans les circonstances troubles où se débat le monde, est un acte de foi dans les destinées du monde et de l'Eglise. Et cet acte de foi apporte partout, mais en France spécialement, réconfort et soulagement. Alors que les deux colosses de l'est et de l'Ouest se lancent, à travers l'Atlantique, de redoutables défis, l'Occident européen, appauvri par deux guerres, halète entre le marteau et l'enclume, la promulgation de la bulle du jubilé apparaît dans le ciel comme l'arc-en-ciel de la paix, augure de jours meilleurs.

Les Cardinaux et Archevêque de France, pour préparer dignement l'Année Sainte, se proposent de disposer les cœurs des fidèles par des missions, des triduum de prière, des pèlerinages ; convaincus surtout qu'on ne va à Jésus et à son Vicaire que par Marie « ad Jesum per Mariam », ils ont lancé un appel à tous les catholiques français pour qu'au cours de 1949, ils fassent violence au ciel par l'intercession de la Mère de Dieu afin que soient atteints pleinement tous buts, assignés par S.S. Pie XII à l'Année Sainte 1950. De ces buts, les paroissiens de St Pierre peuvent prendre connaissance dans le texte même de la bulle de promulgation affichée dans le porche de leur église : paix à notre temps, paix aux âmes, paix aux familles, paix à la patrie, paix entre les nations.

L'Année Sainte, préparée par l'Année Mariale, c'est la Vierge Marie prenant ses enfants par la main pour les conduire aux sources du pardon et de la grâce.

Les fidèles de l'Archipel auront à cœur, pour correspondre aux vœux du Souverain Pontife et de l'épiscopat français, de profiter de la fête du 15 août, des divers pèlerinages, à Savoyard, à Galantry, à N. D. de Lourdes, à N. D. des Retrouvés pour approcher nombreux des sacrements afin qu'en vrais pèlerins purifiés et fortifiés, ils fassent monter vers Marie une prière efficace pour la sanctification du monde.

- AVIS -

Le soussigné annonce à la population de l'archipel qu'il défend formellement à quiconque ce soit de faire aucun usage de son terrain situé à Langlade au lieu dit : « POINTE AUX ALOUETTES ». Tout contrevenant sera poursuivi.

René Paturel